

LE PARRAINAGE





CONTEXTE AUX PHILIPPINES

1/5

enfants victimes
de violences sexuelles

1 M

d'enfants ne vont pas
à l'école primaire

Seulement **24,4%**
des plus de 25 ans ont un diplôme d'études
supérieures de niveau licence ou plus élevé

QUI SOMMES-NOUS ?

CAMELEON est une association de solidarité internationale créée en 1997 qui développe une approche globale pour agir sur les causes et les effets des violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents en France et aux Philippines.

NOS TERRITOIRES D'ACTIONS AUX PHILIPPINES



NOS DOMAINES D'ACTION

Éducation

Soutien scolaire et universitaire pour garantir l'éducation et la formation des jeunes filles victimes et des jeunes défavorisés.

Santé et Thérapie

Suivi médical, accompagnement psychologique, activités thérapeutiques pour les jeunes filles victimes de violences sexuelles, formation sur l'hygiène et l'éducation sexuelle.

Accompagnement des Familles

Formation à la parentalité, ateliers sur les relations parents-enfants, réunions de suivi.

Autonomie

Formations professionnelles pour les jeunes et les parents, accompagnement au développement de micro-projets générateurs de revenus et à la recherche d'emploi.

Droits de l'Enfant

Défense des droits de l'Enfant auprès des familles, des médias, des professeurs et des autorités publiques.

PARRAINER CHEZ CAMELEON,

c'est donner **une chance, un espoir et une vie meilleure** aux enfants philippins victimes de violences sexuelles ou issus d'un milieu défavorisé.

En devenant parrain ou marraine, vous permettez d'améliorer significativement la vie de votre filleul(e) et celle de sa famille par le biais de l'éducation, l'accès aux soins et un soutien moral. CAMELEON privilégie un engagement sur le long terme afin de créer plus de proximité et maintenir un lien fort et durable avec votre filleul(e).

Depuis 1997, avec le soutien de **1300 parrains et donateurs**, CAMELEON a accompagné **près de 10 000 bénéficiaires** (enfants et leurs familles).

COMMENT PARRAINER ?



Remplissez le formulaire de parrainage



Notre chargée de parrainage prend contact avec vous



Choix du montant de votre parrainage et mise en place des virements



Connaître votre filleul.e : réception de sa fiche présentation



L'aventure commence : écrivez votre première lettre !



LES FILLEULS

Il nous est important de pouvoir vous guider dans vos choix et de connaître vos préférences avant de mettre en place vos virements. Nous mettons tout en œuvre pour respecter vos souhaits concernant le programme de l'enfant parrainé, en attribuant prioritairement les parrainages à nos bénéficiaires en attente de parrains-marraines.



PARRAINER UNE FILLE EN MAISON D'ACCUEIL :

Les filles victimes de violences sexuelles référées à CAMELEON par les services sociaux philippins ont entre 5 à 24 ans.

Elles résident dans les Maisons d'Accueil à Passi ou Silay, en famille ou dans le foyer d'étudiantes de CAMELEON.

Impact : Le parrainage fournit un soutien moral et financier : elles regagnent confiance en elles tout en poursuivant leurs études.



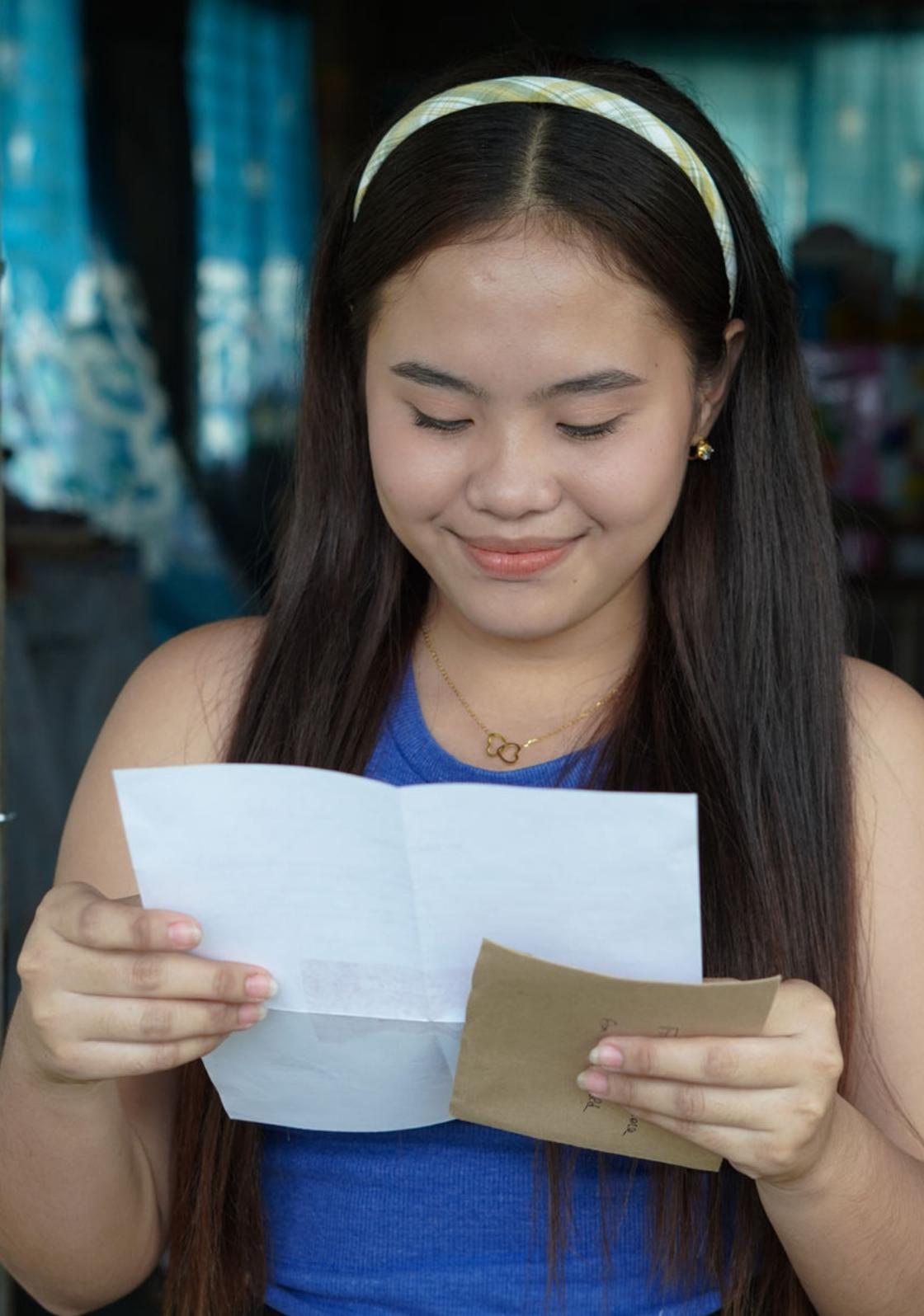
PARRAINER UN.E ÉTUDIANT.E DES COMMUNAUTÉS :

Les étudiants issus de familles défavorisées des villages proches des Maisons d'Accueil ont entre 15 à 24 ans.

Les familles ont un revenu mensuel qui varie de 15 à 90€ en moyenne. CAMELEON aide les familles à générer de nouveaux revenus.

Impact : L'association sensibilise ces communautés sur la maltraitance et les droits de l'Enfant. Les familles contribuent à hauteur de 10 % des frais annexes liés à la scolarité de leur enfant pour les responsabiliser.





VOTRE RELATION AVEC VOTRE FILLEUL.E

Le parrainage au sein de l'association CAMELEON est basé sur une relation régulière avec votre filleul.e, permettant d'apporter un soutien significatif :



Echange de courriers :

L'échange de courrier est le moyen de communication privilégié. Les courriers papier entre parrains/marraines et filleul.e.s sont essentiels et très appréciés.*



Réception de rapports de votre filleul.e :

Chaque année, nous vous envoyons un rapport qui couvre des aspects tels que ses progrès scolaires, son passage en classe supérieure, ses résultats scolaires, sa situation familiale, des photos, etc.



Rencontrer votre filleul.e :

Si vous envisagez de rendre visite à votre filleul.e aux Philippines, l'équipe de CAMELEON et la famille de votre filleul.e vous accueilleront chaleureusement ! Si vous souhaitez profiter de cette occasion pour réaliser une mission bénévole, contactez-nous.

** Les échanges directs sans passer par l'association, que ce soit par courrier, e-mail, téléphone, ou Internet, ne sont pas autorisés, pour préserver l'intimité des bénéficiaires et éviter les sollicitations excessives.*

LES MONTANTS

Vos versements seront communautarisés avec ceux des autres parrains-marraines, puis redistribués en fonction des besoins spécifiques de chaque filleul.e (distance domicile-école, matériel complémentaire, besoins de cours particuliers, etc.). Ainsi, nous vous invitons à opter pour la formule qui correspond le mieux à votre budget personnel. Il sera possible de la faire évoluer dans le temps.



28€/mois

Soit 7€ après réduction fiscale

Parrainage scolaire classique, incluant les frais de scolarité, uniformes et fournitures scolaires



44€/mois

Soit 11€ après réduction fiscale

Options précédentes + frais de transports et voyages scolaires



56€/mois

Soit 14€ après réduction fiscale

Options précédentes + frais d'examens, de stages et formations professionnelles



75€/mois

Soit 18,75€ après réduction fiscale

Options précédentes + frais universitaires et activités extra-scolaires (camp d'été, accompagnement des familles)



200€/mois

Soit 60,50€ après réduction fiscale

Options précédentes + suivi juridique, psychologique et médical*

**Pour les jeunes filles accueillies en maison d'accueil uniquement.*

AVANTAGES FISCAUX

Lorsque vous parrainez ou faites un don en faveur de l'Association CAMELEON, vous bénéficiez de réductions fiscales avantageuses :

Jusqu'à 1000€ par an, vous pouvez déduire de vos impôts **75% du montant de vos dons***.

Ces avantages fiscaux vous permettent de soutenir notre cause tout en réduisant votre charge fiscale. Votre reçu fiscal vous est envoyé en mars de l'année suivante, avant l'ouverture des déclarations d'impôts.

**Au-delà des 1000€, vous pouvez déduire 66% du montant, dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Si vous êtes résident en Andorre, en Belgique, en Espagne, au Luxembourg, aux Philippines ou en Suisse, vous avez la possibilité de mettre en place vos versements de parrainage via nos antennes-relais afin de bénéficier de la réduction fiscale applicable dans votre pays.*

PARRAINER EN TOUTE CONFIANCE

CAMELEON est reconnue œuvre de bienfaisance et d'assistance. **Nos comptes sont audités et certifiés annuellement par un commissaire aux comptes.** Nos activités sont régulièrement contrôlées par nos partenaires financiers, **qui viennent sur le terrain pour vérifier l'efficacité de la gestion des fonds et constater les résultats.** Votre soutien est donc utilisé de manière transparente et efficace!

Labellisation IDEAS : En 2024, CAMELEON a obtenu **le renouvellement du Label IDEAS, attestant de la qualité de nos pratiques en matière de gouvernance, gestion financière et pilotage d'action.** Ce label est attribué par un comité indépendant et s'appuie sur une analyse approfondie et des contrôles externes. Il témoigne de notre engagement constant pour améliorer nos pratiques et assure un niveau élevé d'intégrité et de qualité dans nos actions.





www.cameleon-association.org